

Le baron ne dit rien et s'avança ; mais Théophile, emporté tout à coup par un mouvement plus fort que la prudence recommandée, que la peur d'agiter cette folle, se jeta aux pieds de sa mère.

—Maman, maman ! lui dit-il, en lui prenant les mains qu'il couvrait de baisers.

Elle était dans un fauteuil, devant un métier à tapisserie ; elle se leva, avec un cri, et retomba presque évanouie.

—Va-t'en ! dit le baron à son fils d'une voix brève.

Mais le fils résista.

—Je vous en prie ; c'est peut-être la raison qui lui revient !

La pauvre femme parut avoir entendu et compris ; elle revint à elle, d'un geste retint son fils, et, pleurant, sanglotant, la tête renversée, elle murmura :

—Mon fils, mon fils !

Le baron s'était approché tout à fait. Quand elle rouvrit les yeux, la malade le vit...

—Mais... vous le reprenez ? demanda-t-elle avec crainte.

—Non, si vous êtes raisonnable. Nous venons pour chercher.

—Me chercher ? Libre ! Je suis libre !

Le regard de M. des Houssaux fixé sur elle lui fit peur.

—Ce n'est pas vrai, dit-elle avec égarement, vous ne venez pas me chercher.

Son fils lui raconta alors, doucement, avec précaution, comme on raconte quelque chose à un enfant, qu'il allait se marier ; qu'elle devait assister à la cérémonie ; qu'il allait retourner à Paris, avec elle, avec son père.

Elle parut comprendre ; mais elle ne laissa paraître aucune joie.

Le lendemain, le baron, la baronne et leur fils portaient tous les trois pour Paris. Pendant le voyage, la folle resta silencieuse, docile, craintive, cédant aux caresses de son enfant, mais ne les cherchant pas.

Il fallut bien la présenter à la famille dans laquelle Théophile allait entrer ; on expliqua son long séjour, sa séquestration, par un état malade, et elle-même gentiment, secouant la tête, disait avec un sourire :

—C'est vrai, j'ai été malade, bien malade !

A la soirée du contrat, en présence des deux notaires et de trois magistrats invités, Mme des Houssaux, qui était dans un fauteuil à l'angle le plus obscur du salon, et à laquelle on ne faisait pas plus attention qu'à une parente, pauvre, infirme, malette, se leva tout à coup, s'avança au milieu du salon, et dit d'une voix douce et ferme :

—Messieurs, mesdames, je n'espérais pas une réunion comme celle-ci ; mais je remercie Dieu de me l'avoir procurée. Soyez témoins, pour en répondre devant la justice, si j'ai besoin de l'invoquer, de ce que je vais vous dire. Je ne suis pas folle, je ne l'ai jamais été. On trouvera dans la pièce où j'ai langué vingt-deux ans des mémoires qui vous édifieront absolument sur mon état. Je m'offre dès maintenant à l'examen de tous les médecins. Mais je demande en même temps que le baron y soit soumis ; c'est lui qui est fou, et c'est la peur de sa folie, des actes auxquels il pouvait être poussé par l'extravagance de son état, qui m'a rendue docile. Le baron était jaloux, et cette jalousie, qui pouvait le faire meurtrier, l'a fait bourreau. Après la naissance de mon fils, qui est le sien, je le jure, il a été en proie à une hallucination telle que, m'enlevant convalescente, toute faible encore, me séparant de mon enfant, il m'a emportée là-bas dans son château et m'y a enfermée. Que pouvais-je faire ? Il m'eût tuée, si j'avais résisté. Je me suis soumise par épouvante, espérant toujours un retour de sa raison ; puis je me suis résignée, attendant la délivrance par ma mort, ou par la sienne. Les deux serviteurs qu'il avait mis forcément dans le secret de ma séquestration étaient persuadés de ma folie, on se faisaient les complices de la sienne, par sottise, par bassesse, par intérêt... Je demande une enquête, et je me mets sous la protection de la loi.

—Quand je dis qu'elle est folle ! s'écria le baron avec colère, en frappant du pied.

L'assistance était stupéfaite et ne savait que

conclure. Les parents de la future regardaient leur fille avec effroi. Dans quelle famille allait-elle entrer ?

A qui attribuer la folie ? à la femme ? au mari ? à tous les deux ?

La signature du contrat fut ajournée.

Mme des Houssaux alla seule dans un hôtel meublé ; des médecins furent appelés, et, au bout de quelques jours, ils eurent leur opinion faite. Le baron fut déclaré fou. L'esclandre provoqué par sa femme avait rendu son état aigu. Mille circonstances corroborèrent le jugement des médecins, et enfin, pour leur donner tout à fait raison, le vieux savant maniaque eut une crise telle que toute incertitude fut désormais impossible.

Il est aujourd'hui dans une maison de santé, où il ne guérira pas, et la baronne a signé seule au contrat de son fils. Ce ne fut pas d'ailleurs sans peine que le mariage fut conclu. La crainte du scandale faillit le faire échouer. Heureusement que Théophile des Houssaux était un parti si considérable que les parents de la jeune fille trouvèrent que la chose valait la peine d'être tentée.

On se garda bien d'aller passer la lune de miel au vieux château de Mont-aux-Feuilles. Les tours sont démolies ; la baronne ressemble davantage maintenant au portrait que son fils avait gardé d'elle. Les cheveux ne sont plus aussi gris ; ils paraissent seulement légèrement poudrés. Elle est heureuse du bonheur de ses enfants, et emploie son temps à s'informer de tout ce qui s'est passé dans le monde de Paris, pendant ses vingt-deux ans de captivité. Ce qu'elle a appris vaut si peu de chose qu'elle ne regrette que le temps perdu loin de son fils.

Le baron a dû subir la camisole de force, le jour où l'Académie de Tarin le proclamait membre correspondant, après la lecture d'un savant et concluant mémoire sur la présence de l'homme fossile dans les terrains secondaires.

LOUIS ULBACH.

CHIMIE INDUSTRIELLE

FALSIFICATION DU RHUM ET DE L'HUILE D'OLIVE

Il n'est pas un seul jour, en quelque sorte, où l'on n'apprenne la nouvelle d'une trouvaille quelconque, faite par la redoutable corporation chimique des falsificateurs. Si ces dangereux spécialistes se livraient aux recherches de la chimie honnête et loyale, avec tout le soin qu'ils mettent à étudier leurs procédés de fraude, on peut penser que leurs découvertes se produiraient avec une rare fécondité. Mais ils ont besoin, malheureusement, de l'attrait du fruit défendu : la joie de tromper le consommateur doit évidemment entrer, pour une certaine part, dans le total des bénéfices illicites qui se trouvent réalisés par cette industrie fallacieuse et coupable.

C'est ainsi que l'on vient de reconnaître ce que les falsificateurs s'efforcent, avec un certain succès paraît-il, de faire entrer dans la consommation publique sous l'étiquette de rhum. Les plus modérés emploient de l'alcool de mauvaise qualité, étendu d'eau, et parfumé au moyen d'éthers formique, butyrique et acétique, capables de faire le plus grand tort aux estomacs les plus résistants. Mais afin de pouvoir varier le goût, et, par conséquent, attribuer au rhum des origines diverses qui influent sur son prix, on y ajoute volontiers du jus de pruneau, de la girofle, un peu de goudron, ainsi que des infusions de caroube, d'écorce de chêne, de cachou et de caramel. La digestion chimique du rhum ainsi fabriqué, avec de vieilles râpures de cuir tanné, lui communique un goût particulier, fort apprécié de certains amateurs, sous le nom de "goût de savate." On peut aisément se figurer quelle étrange liqueur on obtient ainsi.

Qui croirait aussi que le saint-synode lui-même, bien innocemment d'ailleurs, a incité les falsificateurs à s'exercer sur l'huile d'olive, et leur a fait résoudre le problème, qu'ils cherchaient depuis longtemps, de préparer l'huile d'olive artificielle ? Voici comment cela se produisit.

C'est une contume générale, en Russie, d'entretenir une petite lampe constamment allumée de-

vant les saintes images que chaque famille conserve dans son domicile. L'huile que brûle ces lampes est traditionnellement de l'huile d'olive, dont le commerce, de ce fait, est considérable et le prix relativement élevé. Aussi, il y a quelques temps, eut-on l'idée de la remplacer, pour ce pieux usage, par un mélange d'huile de navette et d'huile minérale, qui brûlait assez bien. Mais le saint-synode se fâcha ; il en défendit l'emploi en arguant que ce produit ne se rapprochait nullement de l'huile d'olive, et qu'il répandait, d'ailleurs, une odeur désagréable en brûlant.

Les chimistes ne se tinrent pas pour battus. Après de patientes recherches, ils combinèrent un liquide formé de 550 parties d'huile de coco, 50 d'huile d'olive vierge et 250 d'huile minérale. On colora finalement ce mélange avec un peu de chlorophylle, principe vert extrait des épinards, et que M. A. Guillemare a heureusement substitué, en 1877, aux sels de cuivre pour le verdissement des conserves de légumes. Le résultat de l'opération a été une huile, ou plutôt un mélange d'huiles, si séduisant, que le saint-synode, après quelques hésitations, l'a reconnu bon pour le service des lampes perpétuelles. Le voilà déjà sanctifié. Mais il n'est pas douteux que ceux qui le fabriquent ne se borneront pas aux besoins du culte : ils seront tentés, et les tentations commerciales sont pressantes, d'y faire goûter les consommateurs, sous le prétexte que la récolte des olives a manqué, ou pour toute autre raison plus ou moins plausible.

Attendons-nous donc à consommer bientôt de l'huile minérale pour salades, gracieusement colorée à la chlorophylle, comme les haricots verts. Quelle inquiétude pour les gourmets !

MAX DE NANSOUTY.

NOUVELLES A LA MAIN

Chez le barbier.

—Comment monsieur désire-t-il être rasé ?

—En silence.

* *

Un insipide bavard, après avoir assommé une nombreuse société avec un récit non moins inepte qu'interminable, se dispose à en entamer un nouveau et débute ainsi :

—Au temps où les bêtes parlaient...

—Pardon, interrompit un des auditeurs, croyez-vous, monsieur, que ce temps là soit bien loin de nous ?

* *

Entre amies :

—Tu es bien sévère pour X....

—Sévère ? ah ! mais, en voilà assez. Je ne veux plus entendre parler de ce don Juan sans foi ni loi. C'est un misérable. Enfin, je le hais tellement que j'ai été sur le point de l'épouser.

* *

Les bons domestiques.

—Jean ! vous n'avez pas nettoyé mon pantalon, ce matin !

—Je vous demande pardon, monsieur.

—Ne mentez pas ! Il y avait dix cents dans la poche, et ils y sont encore ! ! !

* *

En famille.

Madame.—Dis-donc, mon ami, où as-tu acheté cette redingote ?

Monsieur.—Ma foi, chez Drapdacier, où je me fournis toujours !

Madame.—Mais je ne me trompe pas ! C'est ta vieille redingote que je lui ai vendue il y huit jours !

—Donsieur.—C'est donc ça qu'il m'a dit qu'elle était faite exprès pour moi !

L'Ami des salons, de Mlle Nitouche, n'a plus besoin de réclame, sa popularité est universelle. Tous le lisent. Prix : 10 cents. G. A. et W. Darnont, 1826, rue Sainte-Catherine.